

Note biographique de Mme Małgorzata Manowska

Première présidente de la Cour suprême

Docteur habilité Małgorzata MANOWSKA

Małgorzata Manowska, née le 22 septembre 1964 à Varsovie, Juge à la Cour suprême, docteur habilité en sciences juridiques, professeur à l'Université Łazarski.

Le 26 mai 2020, nommée Première présidente de la Cour suprême pour un mandat de six ans.

Diplômée de l'Université de Varsovie où elle a fait des études supérieures à la Faculté de droit et d'administration. Le 17 octobre 1996, après le stage de formation initiale destiné aux magistrats du siège, l'examen final avec la mention Excellent et le stage en qualité de juge assesseur, Madame Małgorzata Manowska rejoint le corps des juges titulaires au Tribunal d'arrondissement Warszawa-Praga de Varsovie.

Du 28 juin 2000 au 15 février 2004, elle siège au Tribunal régional de Varsovie, ensuite du 16 février 2004 au 9 octobre 2018 à la Cour d'appel de Varsovie.

Le 10 octobre 2018, Madame Małgorzata Manowska est nommée juge à la Cour suprême par le Président de la République et affecté à la Chambre civile.

Tout en assurant ses fonctions judiciaires, elle poursuit des activités universitaires. En 2001, elle est admise au grade de docteur en droit à l'Institut de droit civil de l'Université de Varsovie à l'issue de la soutenance de thèse de doctorat consacrée à la procédure d'injonction en matière civile.

En 2010, le même Institut de droit civil de l'Université de Varsovie lui confère, au vu de sa thèse traitant sur la procédure de demande de réexamen au civil, le grade de docteur habilité en sciences juridiques.

Depuis 2013 Madame Małgorzata Manowska est professeur suppléant à l'Université Łazarski.

Elle est auteur de plusieurs publications en matière de procédure civile et coauteur des commentaires, particulièrement appréciés par les praticiens du droit, consacrés au code civil et au code de la famille et de la tutelle ainsi que du livre intitulé « Système de droit du travail », Volume VI. Procédure prud'homale.

Du 1^{er} avril au 28 novembre 2007, elle assume la fonction de sous-secrétaire d'État au ministère de la Justice.

Depuis plusieurs années, elle est membre des corps des enseignants et des jurys d'examen formant et évaluant les auditeurs - futurs conseillers juridiques, avocats et notaires. En outre, elle fait membre du corps enseignant à l'École nationale de la magistrature et des jurys d'examen final sanctionnant la formation initiale des magistrats du siège.

Du 21 janvier 2016 jusqu'à la date de sa nomination à la fonction de première présidente de la Cour suprême, Madame Małgorzata Manowska a dirigé l'École nationale de la magistrature, chargée d'organiser l'ensemble de la formation de nouvelles générations de magistrats du siège et du parquet.

Vie privée : mariée, deux enfants et trois petits-enfants.